



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
ET
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Nantes, le 12 mai 2020

Le Recteur de la région académique
Pays de Loire, Recteur de l'académie
de Nantes

La Présidente du Conseil Régional des
Pays de la Loire

A

Monsieur le Directeur du Lycée La
Mennais, GUERANDE

S/C Monsieur l'inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services de
l'Education Nationale de la Loire
Atlantique

Rectorat

Inspection Pédagogique

Dossier suivi par

Nathalie Dupré

IA-IPR Histoire Géographie
Nathalie.dupre@ac-nantes.fr

Stéphane Aubriot

IEN STI

Stephane.aubriot@ac-nantes.fr

Isabelle Bernard

Secrétariat

Isabelle.bernard@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Objet : Labellisation E3D

Le jury académique de labellisation qui s'est réuni le 28 Avril 2020 a étudié votre demande de labellisation E3D.

Nous avons le plaisir de vous informer que, sur la base des propositions du jury académique, votre établissement se voit décerner pour une période de trois ans le niveau « labellisation NORMALE ».

Les points forts qui ont été identifiés par le jury académique sont :

- un dossier qui semble relativement complet et montre un établissement "engagé".
- un projet bien construit, les élèves sont bien impliqués et les parents présents ; label éco-lycée.

Les remarques du jury sont les suivantes au regard des critères de labellisation :

- Continuité entre les enseignements, la vie scolaire et la gestion de l'établissement :
Programmation bien détaillée et organisée. Projet bien formalisé pour les différentes thématiques.
- Ouverture sur l'extérieur et partenariats :
Les partenaires locaux sont nombreux ; existence d'une grande diversité de partenaires.
- Communication et évaluation :
La communication sur les projets EDD est soignée.

Des conseils ont été émis par le jury académique pour vous permettre de mettre à profit cette période de trois ans pour approfondir votre dispositif d'établissement en démarche de développement durable :

- Pilotage et implication de la communauté éducative :
Le comité de pilotage doit être étoffé et élargi à l'ensemble des personnels travaillant dans l'établissement, notamment les agents territoriaux. Il doit également s'enrichir d'une plus grande pluridisciplinarité (peu de disciplines sont représentées).

En raison de la situation liée à la pandémie de Covid-19, le label vous sera remis :

- soit lors d'une cérémonie le lundi 15 juin à 15h00 à Nantes,
- soit par courrier postal.

Nous reviendrons vers vous à ce sujet ultérieurement.

Nous tenons à vous féliciter pour votre implication exemplaire sur ce thème transversal, mobilisateur pour toute la communauté éducative et formateur pour les jeunes dans l'apprentissage d'une citoyenneté responsable.



William Marois



Christelle Morançais